

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : l'OFFICE RÉCEPTEUR

PCT

INVITATION À DEMANDER L'EXCLUSION
DE RENSEIGNEMENTS DE LA
PUBLICATION INTERNATIONALE

(règle 48.2.1) et m) du PCT)

Destinataire	Date d'expédition (jour/mois/année)
Référence du dossier du déposant ou du mandataire	DÉLAI DE RÉPONSE Voir le point 1
Demande internationale n°	Date du dépôt international (jour/mois/année)
Déposant	

L'office récepteur a constaté dans la demande internationale, ou dans d'autres documents publiés avec la demande internationale, la **présence de renseignements qui a priori remplissent les critères énoncés à la règle 48.2.1)**:

- qui figurent dans la copie jointe.
 tels que précisés ci-après :

Observations complémentaires (le cas échéant) :

- Le déposant est **invité à demander au Bureau international qu'il exclut de la publication internationale** le(s) renseignement(s) mentionné(s) ci-dessus.
Quand ? Avant l'achèvement de la préparation technique de la publication internationale (règle 48.2.1)).
Comment ? En présentant un exposé des motifs au soutien de sa requête en exclusion (de préférence au moyen du formulaire PCT/IB/384), accompagné d'une (ou plusieurs) page(s) de remplacement dont a(ont) été exclu(s) le(s) renseignement(s) considéré(s) et d'une lettre d'accompagnement attirant l'attention sur les différences entre la(les) feuille(s) remplacée(s) et la(les) feuille(s) de remplacement (règles 26.4 et 48.2.1)).
Où ? Directement auprès du Bureau international, de préférence par le biais de ePCT ou sous forme papier à l'adresse suivante : Bureau international de l'OMPI, 34 chemin des Colombettes, 1211 Genève 20, Suisse
- Si le déposant ne présente pas **une requête en exclusion de la publication internationale dans le délai mentionné ci-dessus**, le Bureau international publie la demande internationale et tout autre document publié avec la demande internationale telle que déposée.
- Une copie de la présente invitation a été envoyée au Bureau international.

Nom et adresse postale de l'office récepteur	Fonctionnaire autorisé
n° de télécopieur	n° de téléphone